

Image not found or type unknown



Pacsé veut connaitres ses droits

Par **samy**, le **31/01/2010** à **18:08**

bonjour

entré en france depuis 7ans avec visa regulier,user toute demarches au nievau des administration et ofpra commission de recours des refugies depuis aucune demarche (je vivais avec française depuis 2006, pacsé en 2007 avec toute preuve de vie commune officieles, administration, fiscal logement, edf gdf, assurance,)ma question et la suivante est ce possibe de demander ma regularisation sans risque apres 3 ans de pacs ?5ans de vie commune?oubien aller sur une autre demarche car notre projet a deux plus tard nous allons nous marier,comment faire !?merci par avance (quelqu'un qui a vecu la meme situation que moi je souhaiterai une reponse aussi de sa part et merci)